



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Direction de la promotion économique

Le développement durable dans la Nouvelle politique régionale



Neue Regionalpolitik **npr**
Nouvelle politique régionale **npr**
Nuova politica regionale **npr**

Impressum

Éditeur

Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Direction de la promotion économique,
Politique régionale et d'organisation du territoire

Auteurs

Kramer, David; SECO
Ramseier, Ueli; SECO

Groupe d'accompagnement

Grosjean, Ismaël; Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation, Canton du Valais
Lehner, Ralph; Amt für Wirtschaft und Arbeit, Kanton Appenzell Ausserrhoden

Soutien spécialisé

Probst, Thomas; regiosuisse
Blanc, Pascal; regiosuisse

Adresse

Secrétariat d'État à l'économie SECO
Promotion économique
Politique régionale et d'organisation du territoire
Holzikofenweg 36
3003 Berne

Le développement durable dans la Nouvelle politique régionale

Document conceptuel sur la manière dont la Nouvelle politique régionale (NPR) aborde le thème du développement durable à partir de la période de financement 2024+.

Version 1.0 de décembre 2022 en vue des programmes de mise en œuvre 2024-2027

La Nouvelle politique régionale (NPR) apporte déjà aujourd'hui des contributions notables au développement durable de ses régions cibles dans le sens de la Stratégie pour le développement durable 2030 du Conseil fédéral. Le présent concept met en évidence ces contributions, identifie les lacunes et fait des propositions concrètes pour exploiter les opportunités offertes par le développement durable de la NPR. Conformément au mandat légal, l'orientation politico-économique de la NPR reste inchangée.

Table des matières

1. La SDD 2030 : la contribution de la Suisse au développement durable.....	1
2. Les contributions actuelles de la NPR à la SDD 2030	1
3. Contributions à la SDD 2030 à partir de 2024	4
4. Processus : objectifs, leviers et mesures.....	5
5. Mise en œuvre du concept et reporting à partir de 2024.....	8
6. Réflexions sur les programmes supracantonaux, les systèmes régionaux d'innovation (RIS) et Interreg.....	10
Annexe 1 : Objectifs de durabilité, indicateurs/valeurs cibles, leviers et mesures	12
Annexe 2 : Processus de positionnement de la promotion économique en matière de développement durable	18
Annexe 3 : Deux variantes pour la mise en œuvre des objectifs de durabilité dans un contexte supracantonal.....	19

1. La SDD 2030 : la contribution de la Suisse au développement durable

Les défis mondiaux posés par le changement climatique, la perte de biodiversité et d'espèces ainsi que les disparités économiques et sociales croissantes se sont accentués au cours des dernières décennies. C'est pourquoi la communauté internationale a fixé 17 objectifs ambitieux avec les *Objectifs de développement durable (ODD, Agenda 2030)*¹ afin de relever ces défis aux niveaux mondial, national, régional et local. Contrairement aux *Objectifs du Millénaire pour le développement*², les ODD sont un agenda pour tous les pays, dont la mise en œuvre doit être adaptée à leur niveau de développement. La Suisse reconnaît l'Agenda 2030 comme un cadre d'orientation important pour sa politique de durabilité.

Les objectifs mondiaux de développement durable constituent un moyen de fixer des objectifs politiques et de se forger une opinion, tant pour la politique intérieure que pour la politique extérieure. Dans la *Stratégie pour le développement durable 2030 (SDD 2030)*, le Conseil fédéral définit les axes stratégiques par lesquels il entend mettre en œuvre les ODD et les thèmes prioritaires sur lesquels il est le plus urgent d'agir. La "traduction" des ODD et de leurs sous-objectifs, c'est-à-dire la définition d'objectifs pour la Suisse, a été réalisée dans le cadre de l'état des lieux 2018 (base pour l'élaboration du rapport national sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 à l'attention de l'ONU).

Ces objectifs ont été développés pour les domaines prioritaires dans le cadre du processus de la SDD 2030. Tous les services fédéraux sont invités à contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de la SDD 2030 dans le cadre de leurs compétences. En conséquence, la *Direction de la promotion économique* du SECO en général et la *Nouvelle politique régionale (NPR)* en particulier travaillent à la mise en œuvre de la SDD 2030 pour leurs politiques et instruments en vue de la période du message 2024-2027.

2. Les contributions actuelles de la NPR à la SDD 2030

Le tableau suivant montre l'évaluation du SECO concernant les contributions actuelles de la NPR aux axes stratégiques et aux thèmes préférentiels de la SDD 2030. Il donne des indications sur les domaines où des contributions supplémentaires sont nécessaires, possibles et judicieuses en vue de la prochaine période pluriannuelle 2024-2031. Au thème « *Consommation et production durables* », la NPR apporte déjà des contributions notables. L'axe stratégique « *Encourager la compétitivité, la capacité d'innovation et la productivité de l'économie suisse* » fait partie de notre activité principale. La NPR apporte déjà des contributions importantes dans les deux autres priorités (« *Climat, énergie, biodiversité* » / « *Egalité des chances et cohésion sociale* »). Ainsi, par exemple, aux axes stratégiques nationaux « *Aménager les milieux bâtis de manière à les rendre résistants et durables* » dans le domaine prioritaire « *Climat, énergie, biodiversité* » ou à « *Prévenir et combattre la pauvreté et favoriser l'intégration sociale et professionnelle* » dans le domaine de l'égalité des chances.

Estimation des contributions actuelles de la NPR à la SDD 2030 : (contribution importante : +++ ; contribution moyenne : ++ ; contribution faible : + ; pas en ligne de mire : n/a) et comment cette contribution devrait évoluer à l'avenir (⇒ contribution devrait rester la même ; ↗ contribution devrait augmenter ; ↘ contribution devrait diminuer).

¹ <https://sdgs.un.org/goals>

² <https://www.un.org/millenniumgoals/>

Thème préférentiel	Défis à relever	Axes stratégiques nationaux	Contribution NPR 2020	Développement visé
Consommation et production durables	4.1.1 Favoriser et rendre possibles des modes de consommation durables	a. Renforcer une offre de biens et services durables b. Accroître les connaissances des consommatrices et consommateurs c. Éviter les impacts négatifs dus aux subventions ou aux allègements fiscaux favorisant les agents énergétiques fossiles en les réduisant ou en les réorientant	++ n/a n/a	↗
	4.1.2 Assurer la prospérité et le bien-être en préservant les ressources naturelles	a. Favoriser des modes de production respectueux de la société et de l'environnement b. Encourager la compétitivité, la capacité d'innovation et la productivité de l'économie suisse c. Favoriser l'économie circulaire d. Éviter les effets négatifs des produits chimiques sur la santé et l'environnement	+ +++ ++ n/a	↗ ⇒ ↗
	4.1.3 Accélérer la transformation vers des systèmes alimentaires durables	a. Encourager une alimentation saine, équilibrée et durable b. Réduire les déchets alimentaires c. Accroître la durabilité le long de la chaîne de création de valeur dans le domaine alimentaire d. Renforcer la résilience du système alimentaire	n/a n/a + n/a	↗
	4.1.4 Renforcer la responsabilité des entreprises en Suisse et à l'étranger	a. Renforcer la gestion d'entreprise responsable tout au long de la chaîne de création de valeur	+	↗
Climat, énergie et biodiversité	4.2.1 Réduire les émissions de gaz à effet de serre et maîtriser les répercussions des changements climatiques	a. Réduire rapidement et de manière significative toutes les émissions de gaz à effet de serre b. Maîtriser les répercussions des changements climatiques de manière durable et coordonnée c. Aménager les milieux bâtis de manière à les rendre résistantes et durables d. Améliorer la prise de conscience et la sensibilisation, et soutenir les compétences	n/a + ++ +	↗ ↗ ⇒ ↗
	4.2.2 Diminuer la consommation d'énergie, utiliser l'énergie plus efficacement et développer les énergies renouvelables	a. Réduire la consommation d'énergie b. Développer rapidement les énergies renouvelables, réduire les énergies non renouvelables et maintenir la sécurité de l'approvisionnement	n/a n/a	↗ ↗

Thème préférentiel	Défis à relever	Axes stratégiques nationaux	Contribution NPR 2020	Développement visé
	4.2.3 Conserver, utiliser de manière durable, favoriser et restaurer la diversité biologique	a. Préserver, utiliser de manière durable, favoriser et restaurer la diversité des espèces et la diversité génétique b. Mettre en place une infrastructure écologique fonctionnelle c. Utiliser le sol de manière durable, éviter les pertes et les dégradations du sol, préserver et restaurer les fonctions du sol	+ n/a n/a	↗
Égalité des chances et cohésion sociale	4.3.1 Encourager l'autodétermination de chacune et chacun	a. Prévenir et combattre la pauvreté et favoriser l'intégration sociale et professionnelle b. Augmenter les chances de vivre en bonne santé et faciliter un accès direct aux soins c. Favoriser une offre de logements appropriés d. Assurer l'égalité des chances dans l'accès à la formation	+ n/a n/a +	⇒ ⇒
	4.3.2 Assurer la cohésion sociale	a. Éliminer toutes les formes de discrimination b. Assurer l'inclusion des personnes handicapées c. Permettre l'intégration des personnes migrantes et assurer la protection des personnes vulnérables d. Favoriser l'inclusion et la participation sociale, culturelle, économique et politique e. Réduire les disparités régionales f. Garantir sur le long terme la stabilité des systèmes de prévoyance	+ n/a n/a + +++ n/a	↗ ↗ ⇒
	4.3.3 Assurer l'égalité effective entre les femmes et les hommes	a. Assurer l'indépendance économique, l'égalité salariale et la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale b. Garantir une représentation adéquate dans les instances de décision c. Abolir le sexisme et la violence, lutter contre les stéréotypes de genre	n/a n/a n/a	

3. Contributions à la SDD 2030 à partir de 2024

Les **objectifs centraux de la NPR** ne sont **pas modifiés** par son positionnement en tant qu'instrument efficace pour un développement régional durable. L'objectif général reste de renforcer la compétitivité des régions, de créer et de maintenir des emplois, de promouvoir une occupation décentralisée du territoire et de réduire les disparités régionales. La NPR **est et reste fondamentalement un instrument de politique économique**. Pour que la NPR puisse investir dans un projet, il faut continuer à démontrer un impact économique régional pertinent.

La NPR continuera à créer des perspectives économiques durables et ne financera pas de projets purement environnementaux ni ne deviendra un instrument de pilotage de la politique climatique. Mais les aspects sociaux et écologiques de la durabilité sont désormais plus clairement soulignés et explicitement adressés qu'auparavant.

Cela implique tout d'abord de rendre plus visibles les contributions déjà existantes de la NPR au développement durable de la Suisse. Sur cette base, les contributions peuvent être renforcées là où cela est possible et judicieux, tant dans le domaine économique et écologique que dans le domaine social. Cela permet également de réduire les risques qui peuvent résulter du développement économique progressif des régions. Le concept ne prévoit donc pas une approche passive selon le principe « *do no harm* ».

La NPR s'efforcera plus activement que par le passé de saisir les opportunités du développement durable. Elle contribue ainsi à un développement régional durable intégré³, équivalent⁴ et équilibré⁵ et conserve son orientation vers l'économie régionale. Enfin, elle répond ainsi à de multiples demandes émanant des parlements cantonaux et du Parlement fédéral ainsi que des milieux scientifiques, de l'économie et de la société civile en matière de développement régional durable, sans pour autant perdre le caractère d'instrument de développement économique qui caractérise la NPR.

Exemple de projet : Programme de promotion de la filière bois (VD)

Le programme renforce la filière bois régionale dans le but d'augmenter la valeur ajoutée de toutes les étapes de production et de transformation, tout en respectant la gestion durable et la préservation des ressources naturelles.

➔ Contribution aux thèmes préférentiels « Consommation et production durables » et « Climat, énergie, biodiversité ».

De ces prémisses découle la conception de la durabilité suivante pour la NPR⁶:

Dans ses régions cibles, la NPR soutient la performance économique, renforce la résistance des régions aux crises et crée des perspectives pour un développement durable. En collaboration partenariale avec les actrices et les acteurs régionaux, elle encourage en même temps la solidarité sociale, contribue à garantir les ressources naturelles et les met en valeur.

³ Intégrée : Les trois dimensions sont interdépendantes.

⁴ Équivalence : les trois dimensions sont d'importance égale. Cela ne signifie toutefois pas que toutes les politiques et tous les instruments de la Confédération apportent des contributions équivalentes à toutes les dimensions de la durabilité. Par exemple, on n'attend pas des instruments de politique environnementale tels que le plan d'action biodiversité ou le Fonds suisse pour le paysage qu'ils apportent des contributions équivalentes aux dimensions économique et sociale. Il en va de même, avec des signes inversés, pour les instruments de politique économique comme la NPR.

⁵ Équilibré : Le développement durable est un processus de négociation.

⁶ Pour le développement de la compréhension du développement durable, voir aussi Annexe 2 : processus de positionnement de la promotion économique en matière de développement durable

La durabilité dans la NPR en un coup d'œil

L'aperçu graphique résume le contexte, le concept et la mise en œuvre.

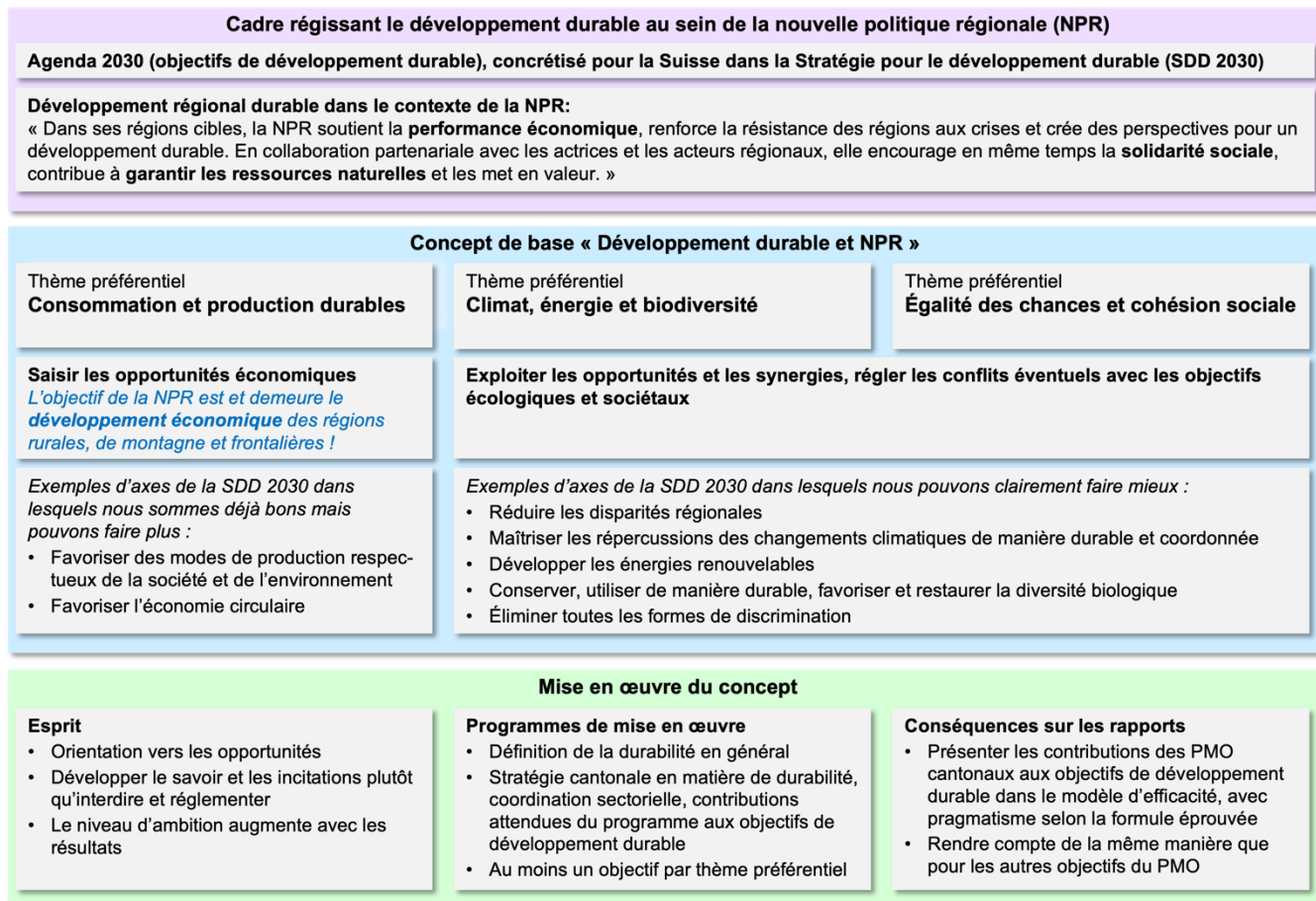


Figure 1 : Vue d'ensemble du développement durable au sein de la NPR

4. Processus : objectifs, leviers et mesures

Objectifs de durabilité : La NPR se fixe des objectifs de durabilité clairs et mesurables et les utilise comme une opportunité aussi bien pour le développement économique régional que pour la réduction des risques aux interfaces avec l'environnement et la société. Ce faisant, elle se concentre délibérément sur un petit nombre d'objectifs de durabilité sélectionnés. Il ne s'agit donc pas d'être le plus complet possible. Il s'agit plutôt de sélectionner des objectifs de durabilité clairement formulés, afin de fournir une information fiable, compréhensible et vérifiable sur les contributions que la NPR veut et peut apporter à la SDD 2030 et donc à l'Agenda 2030 mondial.

Neuf objectifs de durabilité ont été élaborés en collaboration avec les services en charge de la NPR.

Objectifs du développement durable
<i>Objectifs relatifs au thème préférentiel de la consommation et de la production durables</i>
Objectif 1 (Reconnaître les opportunités) : Les actrices et les acteurs des régions cibles de la NPR reconnaissent les opportunités du développement durable pour leurs perspectives économiques locales et régionales. Ils disposent des compétences d'action correspondantes. ⁷ (Contribution à SDD 4.1.1b et 4.1.2a). ⁸
Objectif 2 (Exploiter les opportunités) : Les actrices et les acteurs des zones cibles de la NPR exploitent les opportunités économiques offertes par les innovations respectueuses du climat et des ressources ainsi que par les innovations sociales, et orientent les produits, les processus de production et les services vers la création de valeur dans des systèmes régionaux et circulaires. ⁹ (Contribution à SDD 4.1.1a et 4.1.2a/b/c).
Objectif 3 (Renforcer la capacité de changement / résilience) : Les actrices et les acteurs des régions cibles de la NPR sont en mesure de relever avec succès des défis exceptionnels (p. ex. des situations de crise). (Contribution à tous les axes stratégiques de la SDD 2030).
<i>Objectifs relatifs au thème préférentiel « Climat, énergie, biodiversité »</i>
Objectif 4 (Reconnaître les chances et les risques) : Les actrices et les acteurs des zones cibles de la NPR reconnaissent les risques et les opportunités du changement climatique ainsi que les opportunités de la mise en valeur de la biodiversité et du paysage. Ils disposent des compétences d'action correspondantes (réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de la consommation d'énergie, développement des énergies renouvelables, adaptation au changement climatique, mise en valeur de la biodiversité et du paysage). (Contribution à SDD 4.2.1d, 4.2.2a/b et 4.2.3a/b).
Objectif 5 (Saisir les opportunités et réduire les risques) : Les investissements (p. ex. dans les infrastructures ou les installations et processus de production) dans les zones cibles de la NPR sont optimisés en termes de protection du climat, d'adaptation au climat, de consommation d'énergie et de ressources ainsi que d'impact sur la biodiversité. (Contribution à SDD 4.2.1a, 4.2.2a/b et 4.2.3a).
Objectif 6 (Exploiter les opportunités) : Les actrices et les acteurs des zones cibles de la NPR exploitent les opportunités économiques de la biodiversité et du paysage et les valorisent par une utilisation adaptée au site. (Contribution à SDD 4.2.3a/b).
<i>Objectifs relatifs au thème préférentiel de l'égalité des chances et cohésion sociale</i>
Objectif 7 (Mobiliser les actrices et les acteurs, garantir la participation) : Les actrices et les acteurs des régions cibles de la NPR participent activement et en temps utile aux processus de planification (p. ex. pour des projets, des stratégies de développement régional, etc.). Ceux-ci intègrent dans leurs projets de plus en plus des éléments qui encouragent la participation économique, sociale et culturelle du plus grand nombre possible de groupes sociaux concernés. (Contribution à SDD 4.3.2a/d/e).
Objectif 8 (Promouvoir la collaboration) : Les actrices et les acteurs de différentes branches et disciplines réalisent davantage de projets en collaboration dans les régions cibles de la NPR. (Contribution aux lignes directrices de la SDD pour la politique fédérale « Assumer ensemble nos responsabilités » et « Réaliser le développement durable en partenariat »).
Objectif 9 (Réduire les disparités) : Les actrices et les acteurs des régions cibles de la NPR renforcent la collaboration entre les différents groupes sociaux et groupes d'âge ainsi qu'entre les espaces ruraux et urbains. (Contribution à SDD 4.3.2e).

⁷ Exemple d'hypothèse d'impact pour l'objectif 1 : grâce aux formations, au coaching et au screening des chaînes de création de valeur et d'approvisionnement ainsi que des processus de production (output), les actrices et les acteurs reconnaissent les opportunités du développement durable et transforment ces connaissances en projets correspondants, qui peuvent éventuellement être cofinancés par la NPR (ou d'autres instruments de financement appropriés) (outcome).

⁸ Le renvoi aux axes stratégiques de la Stratégie pour le développement durable en Suisse à l'horizon 2030 (annexe 2) permet de comparer les objectifs avec ceux fixés au niveau fédéral et de voir quelle contribution les objectifs de durabilité de la NPR apportent à cet égard. Voir aussi [Stratégie pour le développement durable \(admin.ch\)](#).

⁹ Exemple d'hypothèse d'impact pour l'objectif 2 : les actrices et les acteurs développent des produits, des processus de production et des services avec des innovations respectueuses du climat, des ressources ou des individus et les mettent en œuvre avec succès, par exemple dans le domaine de l'économie circulaire (output). Cela permet de générer des chiffres d'affaires plus élevés chez les porteuses et porteurs de projets et de générer des recettes locales en accord avec les objectifs en matière de climat et de ressources (outcome).

Pour la vue d'ensemble détaillée avec les indicateurs, voir annexe 1. Parmi ces neuf objectifs de durabilité, les services en charge de la NPR choisissent dans leurs programmes de mise en œuvre au moins un objectif par thème préférentiel selon la SDD 2030 (« *Consommation et production durables* » / « *Climat, énergie, biodiversité* » / « *Egalité des chances et cohésion sociale* »). Ils poursuivent ces objectifs en accord avec les autres objectifs formulés dans le programme de mise en œuvre et rendent compte de leur réalisation dans le cadre des rapports habituels.

Indicateurs et valeurs cibles : chaque objectif de durabilité s'accompagne d'indicateurs et de valeurs cibles mesurables. Les indicateurs doivent trouver le juste milieu entre la pertinence et la simplicité de la collecte, tout en préservant les ressources. Trois horizons temporels sont pertinents pour les valeurs cibles, l'horizon 2027 devant être indiqué pour toutes les valeurs cibles dans le programme de mise en œuvre 2024-2027.

- Valeurs cibles à l'horizon 2027 : concernent la durée des prochains programmes de mise en œuvre (2024-2027) et pouvant être atteintes de manière réaliste.
- Valeurs cibles à l'horizon 2031 : concernent la durée de la période pluriannuelle, pouvant être atteintes de manière réaliste dans la perspective actuelle, elles seront réexaminées à mi-parcours et adaptées le cas échéant.
- Valeurs cibles à l'horizon d'une stratégie de référence (par exemple une stratégie économique cantonale ou la Stratégie climatique à long terme 2050 du Conseil fédéral) : correspondent aux objectifs fixés dans la stratégie de référence. Ces valeurs cibles servent de cadre d'orientation.

Exemple de projet : Toiture solaire du parking de Jakobsbad (AI)

Installation solaire des St. Gallisch-Appenzellische Kraftwerke AG sur le parking du téléphérique de Jakobsbad. L'installation est en mesure de couvrir l'ensemble des besoins en énergie électrique du téléphérique sur l'année.

→ Contribution aux thèmes préférentiels « *Consommation et production durables* » et « *Climat, énergie, biodiversité* ».

Alors que les neuf objectifs de durabilité et leurs indicateurs s'appliquent à tous les programmes NPR, les services NPR définissent individuellement et de manière autonome les valeurs cibles adaptées. Ainsi, la taille, la situation géographique, la structure socio-économique et les stratégies cantonales sur lesquelles reposent les programmes sont prises en compte de manière adéquate. Lors de la fixation de leurs valeurs cibles, les services NPR choisissent également les horizons temporels respectifs. Lors de la discussion et de la négociation des programmes de mise en œuvre, le SECO et les services spécialisés NPR veillent à ce que les valeurs cibles soient à la fois ambitieuses et réalistes.

Leviers : les leviers utilisés pour mettre en œuvre les objectifs de durabilité doivent être adaptés aux objectifs. En principe, le SECO est d'avis que « développer les connaissances, coaching » et « créer des incitations positives » sont les leviers les plus appropriés pour atteindre les objectifs de durabilité. Cela permet d'envoyer des signaux clairs aux actrices et aux acteurs ainsi qu'aux porteuses et porteurs de projets sur la direction dans laquelle le développement régional économique doit s'orienter. Grâce à une communication active d'offres et d'incitations concrètes dans le cadre des programmes de mise en œuvre, on s'adresse d'abord aux actrices et aux acteurs qui ont déjà reconnu le développement durable comme un futur avantage concurrentiel. Avec les premiers succès, il se produit un **effet de « Race to the top »** qui incite d'autres porteuses et porteurs de projets à adopter une vision du développement régional durable axée sur les opportunités. Des leviers contraignants tels que des réglementations et des interdictions ne devraient être nécessaires que dans des cas exceptionnels, comme par exemple pour assurer la cohérence intersectorielle du développement économique régional. Le SECO renonce à prescrire des critères de sélection supplémentaires qui créeraient des obstacles de contenu pour les porteurs de projets ou des charges administratives supplémentaires pour les services cantonaux spécialisés. Il va de soi que les programmes cantonaux restent libres d'utiliser de tels leviers comme ils l'entendent.

Mesures : Les mesures, offres et idées de projets formulées dans l'annexe 1 peuvent servir à activer les leviers identifiés. Ce ne sont que des exemples pour illustrer le mécanisme. Exemple de lecture : pour le levier « créer des incitations positives », les mesures portent sur la question de savoir quelles offres concrètes la NPR peut mettre à disposition pour inciter les actrices et acteurs et les projets « à aller dans la bonne direction ».

Les mesures et les offres disponibles sont déterminantes pour la mise en œuvre opérationnelle - en particulier aussi pour l'acceptation par les porteuses et porteurs de projets et les autorités cantonales. Pour les leviers « développement du savoir et coaching » et « créer des incitations positives » priorisés ci-dessus, des mesures s'imposent, qui sont intégrées dans l'instrumentaire de la NPR en tant qu'offres supplémentaires. Ainsi, elles ne représentent pas une restriction, mais une possibilité supplémentaire, respectivement une nouvelle offre, à laquelle une porteuse ou un porteur de projet peut faire appel. La NPR soutient ainsi par exemple les entrepreneuses et entrepreneurs qui souhaitent rendre leurs produits, leurs processus de production et leurs chaînes d'approvisionnement plus durables, car ils ont identifié cela comme un futur avantage concurrentiel.

Exemple de projet : économie circulaire dans le Seeland (BE)

Différentes entreprises tout au long de la chaîne de valeur ajoutée agriculture - alimentation ferment de nombreux circuits. Cela donne des impulsions pour le développement durable et innovant de toute la chaîne et se répercute sur les consommateurs.

➔ Contribution aux trois thèmes préférentiels

5. Mise en œuvre du concept et reporting à partir de 2024

Pour les programmes de mise en œuvre 2024-2027, nous procédons comme suit :

- Le chapitre sur la durabilité dans le programme de mise en œuvre contient un texte général sur la compréhension de la durabilité (développement régional durable, NPR durable) ainsi que sur les objectifs et indicateurs de durabilité de la NPR.¹⁰ Les objectifs et indicateurs de durabilité complètent les objectifs et indicateurs existants dans les modèles d'efficacité. Cette partie du chapitre consacré à la durabilité met en évidence le fait qu'il s'agit d'une orientation sur le long terme de la NPR et en aucun cas d'un revirement drastique.
- Les services NPR complètent ce chapitre par une description de la manière dont la durabilité est abordée dans le contexte cantonal (p. ex. quels sont les stratégies, objectifs, services, délégués cantonaux et/ou régionaux en matière de durabilité, etc.). Comment ceux-ci sont-ils intégrés dans l'élaboration du programme de mise en œuvre et dans la mise en œuvre de la NPR ? Comment le programme de mise en œuvre contribue-t-il à œuvrer en faveur d'un développement territorial cohérent au niveau cantonal ? Il s'agit ici de répondre à la question de savoir comment un canton « vit » la durabilité et quelle est la contribution du programme de mise en œuvre de la NPR à cet égard, respectivement comment il envisage de contribuer aux objectifs de durabilité de la NPR.
- Dans l'annexe 1 : *objectifs de durabilité, indicateurs/valeurs cibles, leviers et mesures* on trouve neuf objectifs de durabilité, trois par thème préférentiel de la SDD 2030. Chaque service NPR choisit au moins un objectif de durabilité dans chacun des trois thèmes et les intègre, de manière analogue aux autres objectifs NPR, avec les indicateurs et les valeurs cibles, dans un ou plusieurs modèles d'impact des axes prioritaires NPR (tourisme, industrie, RIS, etc.).

¹⁰ Le SECO met à disposition des éléments de contenu à cet effet dans le modèle du programme de mise en œuvre (modules de texte).

- Le service spécialisé définit dans le programme de mise en œuvre les mesures qui permettront d'atteindre les objectifs de durabilité sélectionnés.

➔ **Ces explications remplacent l'ancienne évaluation de la durabilité ex ante.**

Aperçu de la manière dont les objectifs de durabilité sont déduits des contextes d'impact de la NPR :

Des liens de causalité au modèle d'efficacité

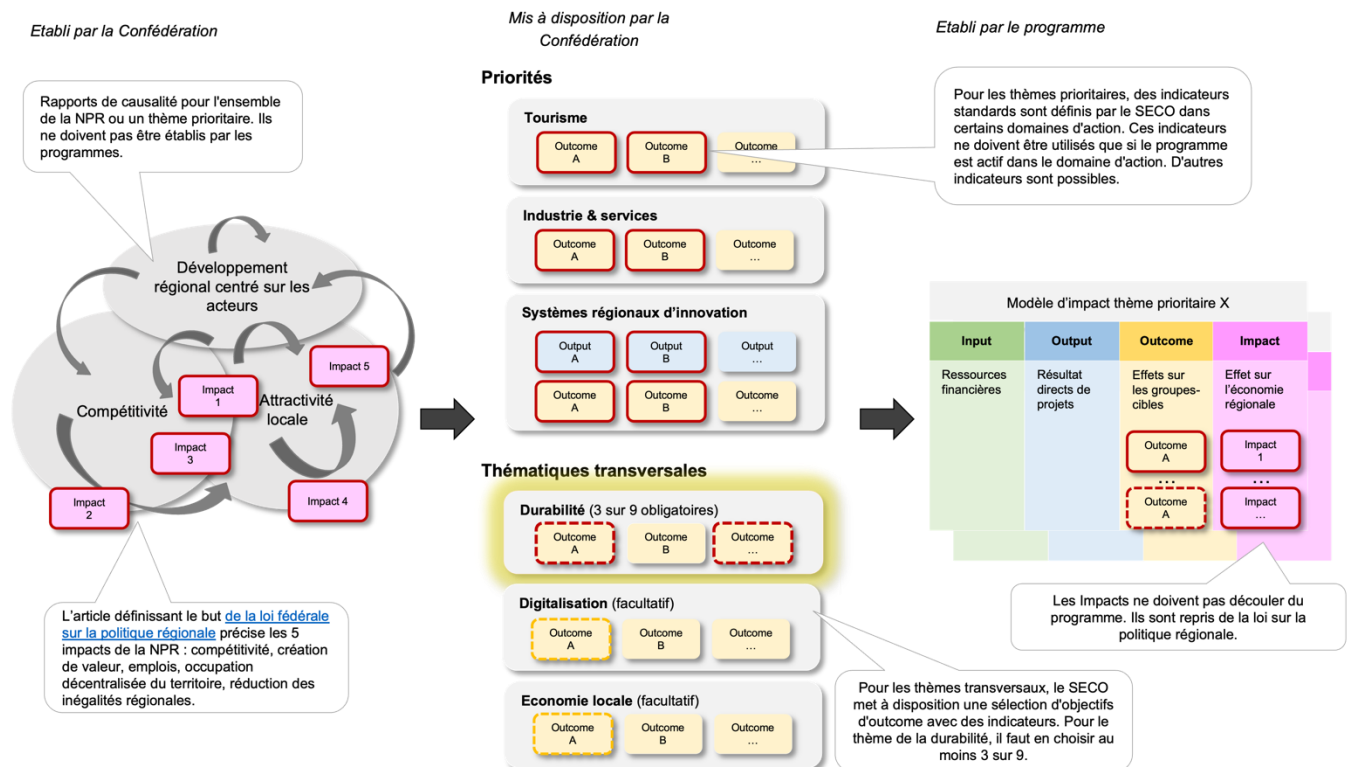


Figure 2 : Dérivation des objectifs de développement durable à partir des relations de cause à effet de la NPR et intégration dans des modèles d'impact

- La mise en œuvre des objectifs de durabilité peut être mandatée à une organisation externe ou à un programme supracantonal, pour autant que les conditions décrites au chapitre 6 soient respectées. Par exemple, un canton peut utiliser des offres de durabilité déjà existantes proposées par des instituts, des associations ou d'autres organisations et convenir avec un tel partenaire d'offres sur mesure qui contribuent aux objectifs de durabilité dans le programme de mise en œuvre.
- Les services NPR rendent compte des objectifs de durabilité de la même manière qu'ils le font pour les autres objectifs du programme. Les mêmes instruments sont utilisés à cet effet : CHMOS, entretien annuel ou, pour les plus grands programmes, le rapport annuel après deux ans.
- Les services spécialisés NPR expliquent dans le reporting à quels objectifs de durabilité cantonaux et NPR leurs programmes ont contribué et de quelle manière. Ils peuvent donc aussi déclarer « aucune contribution », mais s'exposent ainsi très probablement de plus en plus aux questions de différents groupes d'intérêts au fur et à mesure que la période pluriannuelle avance.

(p. ex. parlementaires cantonaux, offices cantonaux spécialisés, SECO, grand public).

- Si un programme de mise en œuvre fait apparaître des contributions (inattendues) aux objectifs de durabilité de la NPR qui n'ont pas été explicitement intégrées dans le modèle d'impact du programme de mise en œuvre correspondant, celles-ci peuvent être présentées (pour autant qu'elles aient été identifiées).

6. Réflexions sur les programmes supracantonaux, les systèmes régionaux d'innovation (RIS) et Interreg

- **Programmes supracantonaux** : Outre les programmes cantonaux, il existe actuellement dans la NPR deux programmes supracantonaux (Arc jurassien, programme San Gottardo) ainsi que les six systèmes régionaux d'innovation (RIS). Pour les cantons qui financent à la fois un programme cantonal et participent à un programme supracantonal et/ou à un RIS, il peut en résulter des synergies. Il s'agit de les exploiter. Parallèlement, il convient d'éviter les doublons.

Exemple : le canton du Jura participe à l'Arc Jurassien et au RIS Bâle-Jura et dispose de son propre programme cantonal. Le canton du Jura souhaite par exemple reprendre l'objectif 1 (voir annexe 1) dans son modèle d'efficacité cantonal et réfléchit aux offres qu'il pourrait mettre en place pour renforcer les compétences d'action correspondantes des actrices et des acteurs. Si une telle offre (adaptée aux acteurs du canton du Jura) existe ou est prévue dans le programme de mise en œuvre du RIS Bâle-Jura, il n'est évidemment pas judicieux que le canton du Jura mette à nouveau sur pied une offre séparée dans le programme cantonal.

Dans un tel cas, il intègre l'objectif 1 dans son modèle d'efficacité et renvoie aux indicateurs et aux valeurs cibles du modèle d'efficacité du RIS. Il peut en outre présenter dans le programme de mise en œuvre comment il promeut cette offre sur son territoire cantonal et décrire ensuite dans le reporting (en complément du reporting du RIS) quels résultats concernent spécifiquement le canton du Jura. Cette synergie se traduirait vraisemblablement par une valeur cible comparativement plus élevée dans le modèle d'impact du RIS.

➔ Vous trouverez une représentation schématique de deux exemples de ce type à l'annexe 3.

Tous les cantons qui participent à un RIS ou à l'un des deux programmes supracantonaux peuvent procéder de la sorte. S'ils utilisent de telles synergies avec des programmes supracantonaux, ils doivent en outre démontrer :

- a) S'ils prévoient (et si oui, lesquelles) des mesures au niveau cantonal en complément de celles qui ont été externalisées au programme supracantonal.
- b) Comment ils s'assurent que les mesures externalisées au programme supracantonal soient efficaces de manière spécifique au canton.
- c) Que des fonds NPR cantonaux soient alloués à ces offres.
- d) Que l'externalisation ne constitue pas un « window dressing » ou un « greenwashing ».

- **RIS** : Les objectifs de durabilité ainsi que l'architecture pour la mise en œuvre et le reporting s'appliquent aussi aux RIS. Des indicateurs supplémentaires peuvent toutefois être formulés pour l'objectif spécifique des RIS.
- **Interreg** : Pour la période VI d'Interreg (2021-2027), les lignes sur la durabilité ne peuvent plus être intégrées. Cela ne sera possible qu'à partir de la période de planification suivante. D'ici là, la NPR aura acquis de l'expérience avec le présent concept, qui pourra être mis à profit pour Interreg. Les programmes Interreg se fixent d'ores et déjà des objectifs de durabilité, qui sont naturellement influencés par les discussions au niveau des programmes. Dans le reporting pour la période Interreg VI en cours, les contributions des programmes Interreg au développement durable au sens de la SDD 2030 doivent être démontrées de manière qualitative.

Exemple de projet : SmartVillages – Smart digital transformation of villages in the Alpine Space (Interreg)

Le projet Smart Villages a pour objectif de préparer les communes de l'espace alpin à reconnaître et à exploiter les opportunités offertes par la numérisation. Il ne s'agit pas seulement d'innovation technique, mais aussi d'une nouvelle implication des acteurs concernés dans des groupes de travail régionaux (Regional Stakeholder Groups).

Dans le cadre des mesures pilotes NPR pour les régions de montagne, ce projet Interreg se poursuit sous le titre [Smart Villages / Smart Regions](#) dans le cadre d'un partenariat stratégique avec le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) en Suisse.

➔ *Contribution aux thèmes préférentiels « consommation et production durables » et « égalité des chances et cohésion sociale ».*

Annexe 1 : Objectifs de durabilité, indicateurs/valeurs cibles, leviers et mesures

Thèmes préférentiels de la SDD 2030	Objectif de durabilité (que voulons-nous atteindre ?)	Indicateur (outcome) et valeur cible (l'objectif sera atteint si...) (quelle quantité voulons-nous ?)	Levier ¹¹					Exemples de mesures et d'offres de la part de la NPR ainsi que d'idées de projets possibles
			Montrer l'exemple	Développer les connaissances / Coaching	Création d'incitations positives	Infrastructures durables	Renforcer la cohérence	
Consommation et production durables	Contribution de la NPR (aujourd'hui déjà et à l'avenir également) à la performance économique des régions : La NPR est un instrument de politique économique orienté vers l'efficacité et fournit dans ses zones cibles de multiples contributions au développement économique régional durable. Elle aide les régions cibles de la NPR à exploiter leur potentiel économique et à devenir et rester des espaces économiques, de vie et de détente attrayants. Indicateurs : Set d'indicateurs dans les programmes de mise en œuvre et le modèle d'efficacité de la NPR.							
	Objectif 1 (reconnaître les opportunités) : Les actrices et les acteurs des régions cibles de la NPR reconnaissent les opportunités du développement durable pour leurs perspectives économiques locales et régionales. Ils disposent des compétences d'action correspondantes. ¹² (Contribution à la SDD 4.1.1b et 4.1.2a). ¹³	Indicateur 1a : des formations, des séances d'information, des coachings, des screenings, etc. sont proposés aux acteurs locaux et régionaux et utilisés par ces derniers. Valeur cible 1a : [les valeurs cibles 2027 (éventuellement 2031 et suivantes) sont fixées par les programmes. Exemples : Nombre de manifestations, de coachings, de screenings, etc.] Indicateur 1b : nombre d'acteurs et d'actrices concernés. ➔ Reporting uniquement, sans valeur cible.		X	X			- Offres de coaching pour les actrices et acteurs NPR par RIS ou d'autres entreprises / partenaires spécialisés dans la durabilité (par ex. concernant les processus, les chaînes de livraison et de distribution, la conception de projets et d'innovations durables, etc.) - Exemple : le programme de mise en œuvre de la NPR met à disposition à cet effet des subventions de coûts d'un montant de 10'000 CHF par actrice ou acteur. Ceux-ci utilisent les subventions auprès d'un prestataire de leur choix.

¹¹ En principe, les leviers suivants entrent en ligne de compte pour promouvoir les objectifs de durabilité : montrer l'exemple, développer les connaissances / coaching, créer des incitations positives, infrastructures durables, tracer des « lignes rouges », adapter la réglementation, formaliser les changements, renforcer la cohérence, éventuellement d'autres. Pour les objectifs formulés, la NPR se concentre sur une sélection de leviers.

¹² Exemple d'hypothèse d'impact pour l'objectif 1 : grâce aux formations, au coaching et au screening des chaînes de création de valeur et d'approvisionnement ainsi que des processus de production (output), les actrices et les acteurs reconnaissent les opportunités du développement durable et transforment ces connaissances en projets correspondants, qui peuvent éventuellement être cofinancés par la NPR (ou d'autres instruments de financement appropriés) (outcome).

¹³ Le renvoi aux axes stratégiques de la Stratégie pour le développement durable en Suisse à l'horizon 2030 (chapitre 2) permet de comparer les objectifs avec ceux fixés au niveau fédéral et de voir quelle contribution les objectifs de durabilité de la NPR apportent à cet égard. Voir aussi [Stratégie pour le développement durable \(admin.ch\)](#).

Thèmes préférentiels de la SDD 2030	Objectif de durabilité (que voulons-nous atteindre ?)	Indicateur (outcome) et valeur cible (l'objectif sera atteint si...) (quelle quantité voulons-nous ?)	Levier ¹¹					Exemples de mesures et d'offres de la part de la NPR ainsi que d'idées de projets possibles
			Montrer l'exemple	Développer les connaissances / Coaching	Création d'incitations positives	Infrastructures durables	Renforcer la cohérence	
	Objectif 2 (exploiter les opportunités) : Les actrices et les acteurs des zones cibles de la NPR exploitent les opportunités économiques offertes par les innovations respectueuses du climat et des ressources ainsi que par les innovations sociales, et orientent les produits, les processus de production et les services vers la création de valeur dans des systèmes régionaux et circulaires. ¹⁴ (Contribution à la SDD 4.1.1a et 4.1.2a/b/c).	Indicateur 2a : les acteurs développent des projets appropriés et les mettent en œuvre avec succès. Valeur cible 2a : [les valeurs cibles 2027 (éventuellement 2031 et suivantes) sont fixées par les programmes. Exemple : nombre de projets dans le domaine de l'économie circulaire régionale] Indicateur 2b : fonds alloués à des projets ciblés. ➔ Reporting uniquement, sans valeur cible.			X			• Substitution des importations (par exemple, innovations visant à éviter l'utilisation d'énergies fossiles pour la production de biens et de services) • Circuits économiques régionaux, modèles commerciaux circulaires interentreprises • Offres de soutien accessible pour les actrices et les acteurs pour le développement de projets, par exemple dans les domaines de la substitution des importations et de l'économie circulaire¹⁵ • Offres de mobilité respectueuses du climat
	Objectif 3 (renforcer la capacité de changement / la résilience) : Les actrices et les acteurs des régions cibles de la NPR sont en mesure de relever avec succès des défis exceptionnels (p. ex. des situations de crise). (Contribution à tous les axes stratégiques de la SDD 2030).	Indicateur 3a : les acteurs développent des projets correspondants et expliquent explicitement les effets attendus sur l'amélioration de la capacité de changement/résilience de la région. Valeur cible 3a : [Les valeurs cibles 2027 (éventuellement 2031 et suivantes) sont fixées par les programmes]. Indicateur 3b : fonds alloués à des projets ciblés. ➔ Reporting uniquement, sans valeur cible.			X		X	• Stimuler et financer des stratégies de développement régional intégrées • Financer par la NPR l'accompagnement de processus pour l'élaboration de projets en rapport avec la capacité de changement/résilience

¹⁴ Exemple d'hypothèse d'impact pour l'objectif 2 : les actrices et les acteurs développent des produits, des processus de production et des services avec des innovations respectueuses du climat et des ressources ou sociales et les mettent en œuvre avec succès, par exemple dans le domaine de l'économie circulaire (output). Cela permet de générer des chiffres d'affaires plus élevés chez les porteuses et porteurs de projets et de générer des recettes locales en accord avec les objectifs en matière de climat et de ressources (outcome).

¹⁵ D'autres mesures possibles se trouvent dans le cahier spécial regioS de l'été 2022 : [Économie circulaire - les atouts particuliers des régions - regioS](#)

Thèmes préférentiels de la SDD 2030	Objectif de durabilité (que voulons-nous atteindre ?)	Indicateur (outcome) et valeur cible (l'objectif sera atteint si...) (quelle quantité voulons-nous ?)	Levier ¹¹					Exemples de mesures et d'offres de la part de la NPR ainsi que d'idées de projets possibles
			Montrer l'exemple	Développer les connaissances / Coaching	Création d'incitations positives	Infrastructures durables	Renforcer la cohérence	
Climat, énergie, biodiversité	Contribution de la NPR (aujourd'hui déjà et à l'avenir également) à la mise en valeur et à la préservation des ressources naturelles : la NPR contribue à la mise en valeur et à la préservation des ressources naturelles ainsi qu'à la réduction des risques climatiques et environnementaux dans ses régions cibles. Indicateurs : pas d'indicateurs explicites ; mandat issu du message et de la SDD 2030 ; mandats issus de concepts et de stratégies contraignants.							
	Objectif 4 (reconnaître les chances et les risques) : Les actrices et les acteurs des zones cibles de la NPR reconnaissent les risques et les opportunités du changement climatique ainsi que les opportunités de la mise en valeur de la biodiversité et du paysage. Ils disposent des compétences d'action correspondantes (réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de la consommation d'énergie, développement des énergies renouvelables, adaptation aux changements climatiques, mise en valeur de la biodiversité et du paysage). (Contribution à SDD 4.2.1d, 4.2.2a/b et 4.2.3a/b).	Indicateur 4a : des cours, des coachings et des offres visant à donner aux acteurs les moyens d'agir sur les opportunités et les risques correspondants sont proposés et utilisés par ces derniers. Valeur cible 4a : [Les valeurs cibles 2027 (éventuellement 2031 et suivantes) sont fixées par les programmes]. Indicateur 4b : nombre d'acteurs et d'actrices concernés. → Reporting uniquement, sans valeur cible.		X				- Offres de cours, communauté du savoir, conférences et nouvelles offres (défi climatique, hackdays, etc.) - Atelier / coaching / offres de soutien pour la conception de projets à valeur ajoutée pour la résilience climatique, la biodiversité et la qualité du paysage - Offres SECO → Cantons et managements régionaux (p. ex. par régions suisses) - Offres Cantons → Management régional (p. ex. budgets) et acteurs
	Objectif 5 (saisir les opportunités et réduire les risques) : Les investissements (par ex. dans les infrastructures ou les installations et processus de production) dans les zones cibles de la	Indicateur 5 : les actrices et acteurs développent des projets appropriés et les mettent en œuvre avec succès.			X	X		Dans la demande de projet pour les prêts pour les bâtiments, il est nécessaire de justifier pourquoi il n'est PAS possible de construire selon le standard le plus élevé possible (p. ex. Minergie-P/ECO¹⁶).

¹⁶ Exemple de Minergie-P : constructions à très faible consommation d'énergie avec des exigences maximales en matière de qualité, de confort et d'énergie, notamment en raison d'une enveloppe de bâtiment exceptionnelle. Minergie-ECO : complément des standards Minergie avec les thèmes de la santé et de l'écologie de la construction. Cf. www.minergie.ch.

Thèmes préférentiels de la SDD 2030	Objectif de durabilité (que voulons-nous atteindre ?)	Indicateur (outcome) et valeur cible (l'objectif sera atteint si...) (quelle quantité voulons-nous ?)	Levier ¹¹					Exemples de mesures et d'offres de la part de la NPR ainsi que d'idées de projets possibles
			Montrer l'exemple	Développer les connaissances / Coaching	Création d'incitations positives	Infrastructures durables	Renforcer la cohérence	
	NPR sont optimisés en termes de protection du climat, d'adaptation au climat, de consommation d'énergie et de ressources ainsi que d'impact sur la biodiversité. (Contribution à SDD 4.2.1a, 4.2.2a/b et 4.2.3a).	Valeur cible 5 : [Les valeurs cibles 2027 (éventuellement 2031 et suivantes) sont fixées par les programmes].						- Conseils techniques simples et rapides sur ces thèmes pendant l'élaboration des demandes de projet, par exemple par des managements régionaux. - Exemple : le programme de mise en œuvre de la NPR met à disposition à cet effet des subventions de coûts d'un montant de 3'000 CHF par acteur ou actrice. Ceux-ci utilisent les sub-sides auprès d'un prestataire de leur choix. - Offres de mobilité respectueuses du climat et de la biodiversité
	Objectif 6 (exploiter les opportunités) : Les actrices et les acteurs des zones cibles de la NPR exploitent les opportunités économiques de la biodiversité et du paysage et les valorisent par une utilisation adaptée au site. (Contribution à la SDD 4.2.3a/b).	Indicateur 6 : les acteurs développent des projets appropriés et les mettent en œuvre avec succès. Valeur cible 6 : [Les valeurs cibles 2027 (éventuellement 2031 et suivantes) sont fixées par les programmes].			X		X	- Projets dans le domaine du tourisme doux, de l'utilisation durable du paysage et de la biodiversité - Nouveaux produits, services et modèles commerciaux de l'« économie verte ».
Égalité des chances et cohésion sociale	Contribution de la NPR (déjà aujourd'hui et aussi à l'avenir) au renforcement de la cohésion sociale : La NPR contribue à réduire les disparités sociales régionales et suprarégionales. Indicateur : set d'indicateurs dans les programmes de mise en œuvre et le modèle d'impact de la NPR, indicateur MONET 11a (en cours de développement) : « Evolution différenciée de la population et de l'emploi entre les espaces ».							
	Objectif 7 (mobiliser les actrices et les acteurs, garantir la participation) : Les actrices et les acteurs des régions cibles de la NPR participent	Indicateur 7a : les documents de planification et les propositions de projet montrent que la participation a eu lieu et comment elle a été organisée (avec indication des groupes sociaux impliqués).	X	X				- Ateliers / coaching « Inclusion des groupes d'intérêts » pour les acteurs de la NPR - Implication / consultation des actrices et acteurs concernés lors de l'élaboration des programmes de mise en œuvre de la NPR

Thèmes préférentiels de la SDD 2030	Objectif de durabilité (que voulons-nous atteindre ?)	Indicateur (outcome) et valeur cible (l'objectif sera atteint si...) (quelle quantité voulons-nous ?)	Levier ¹¹					Exemples de mesures et d'offres de la part de la NPR ainsi que d'idées de projets possibles
			Montrer l'exemple	Développer les connaissances / Coaching	Création d'incitations positives	Infrastructures durables	Renforcer la cohérence	
	activement et en temps utile aux processus de planification (p. ex. pour des projets, des stratégies de développement régional, etc.). Ils intègrent de plus en plus dans leurs projets des éléments qui encouragent la participation économique, sociale et culturelle du plus grand nombre possible de groupes sociaux concernés. (Contribution à SDD 4.3.2a/d/e).	Valeur cible 7a : [les valeurs cibles 2027 (éventuellement 2031 et suivantes) sont fixées par les programmes. Exemple : nombre de documents de planification et de demandes de projets] Indicateur 7b : fonds alloués à des projets ciblés. ➔ Reporting uniquement, sans valeur cible.						- Les acteurs de projets peuvent obtenir facilement et rapidement un soutien et des conseils supplémentaires pour la participation de tous les groupes concernés. Par exemple, la traduction de documents et de bases dans différentes langues, l'organisation de réunions d'information dans des régions isolées, etc. - Recherche / motivation de groupes difficiles à atteindre (par ex. familles monoparentales, petits agriculteurs), par exemple pour les groupes de suivi de projets
	Objectif 8 (promouvoir la collaboration) : Les actrices et les acteurs de différentes branches et disciplines réalisent davantage de projets en collaboration partenariale dans les régions cibles de la NPR. (Contribution aux lignes directrices de la SDD pour la politique fédérale « Assumer ensemble nos responsabilités » et « Réaliser le développement durable en partenariat »).	Indicateur 8a : les acteurs développent et mettent en œuvre avec succès des projets impliquant plus de trois partenaires issus de secteurs, de disciplines ou de branches différents. Valeur cible 8a : [Les valeurs cibles 2027 (éventuellement 2031 et suivantes) sont fixées par les programmes]. Indicateur 8b : fonds alloués à des projets ciblés. ➔ Reporting uniquement, sans valeur cible.			X			Offres de soutien simples et rapidement disponibles pour la mise en place de partenariats (privé-privé, public-privé, public-public, avec la société civile, entre secteurs et industries)

Thèmes préférentiels de la SDD 2030	Objectif de durabilité (que voulons-nous atteindre ?)	Indicateur (outcome) et valeur cible (l'objectif sera atteint si...) (quelle quantité voulons-nous ?)	Levier ¹¹					Exemples de mesures et d'offres de la part de la NPR ainsi que d'idées de projets possibles
			Montrer l'exemple	Développer les connaissances / Coaching	Création d'incitations positives	Infrastructures durables	Renforcer la cohérence	
	Objectif 9 (réduire les disparités) : Les actrices et les acteurs des régions cibles de la NPR renforcent la collaboration entre les différents groupes sociaux et groupes d'âge ainsi qu'entre les espaces ruraux et urbains. (Contribution à SDD 4.3.2e).	Indicateur 9a : les acteurs développent des projets correspondants et expliquent explicitement les effets escomptés sur la réduction des disparités. Valeur cible 9a : [Les valeurs cibles 2027 (éventuellement 2031 et suivantes) sont fixées par les programmes]. Indicateur 9b : fonds alloués à des projets ciblés. ➔ Reporting uniquement, sans valeur cible.	X	X	X			- Stimuler et financer des stratégies/projets de développement interstitiels ville-campagne - Mettre en place des hubs urbains-ruraux - Stimuler et financer des projets intergénérationnels, permettre des tandems d'apprentissage - Activer de manière ciblée le potentiel d'innovation des personnes âgées et des groupes sociaux défavorisés grâce à des formats co-créatifs.

Annexe 2 : Processus de positionnement de la promotion économique en matière de développement durable

Contexte

Le chef de la Direction de la promotion économique du SECO a chargé un « *Practice Group Durabilité* » interne d'établir un positionnement en matière de durabilité pour les quatre domaines de la promotion économique (politique des PME, politique touristique, politique régionale et promotion économique extérieure) en vue de la mise en œuvre de la SDD 2030. Dans le cadre de ce vaste processus, le Practice Group a élaboré une définition de la « promotion économique durable » et formulé une conception de la durabilité pour chacun des quatre domaines de la promotion économique. Sur cette base, *des objectifs de durabilité* ont été élaborés pour les quatre domaines, *avec des indicateurs et des valeurs cibles*. Ceux-ci sont maintenant appliqués aux instruments correspondants de la promotion économique en vue de la période de mise en œuvre 2024-2027.

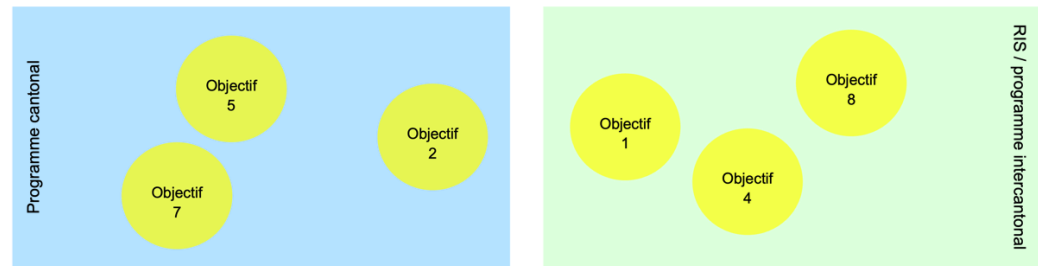
Définition de la « promotion économique durable » : la promotion économique positionne la Suisse comme une place économique performante, innovante, compétitive et résistante aux crises. Ses stratégies et instruments - notamment la politique des PME, la politique touristique et régionale ainsi que la promotion économique extérieure - soutiennent et encouragent le développement économique durable de la Suisse, axé sur les opportunités, et contribuent ainsi également au développement durable global. La promotion économique contribue à la préservation et à la mise en valeur des ressources naturelles et consolide la solidarité sociale. Elle apporte ainsi des contributions concrètes à la mise en œuvre de la Stratégie pour le développement durable en Suisse 2030.

Pour la Nouvelle politique régionale, ces réflexions comprennent à la fois une définition pour le « développement régional durable » en général et une concrétisation pour la NPR en particulier.

Définition du « développement régional durable » : dans toutes les régions, le développement régional durable contribue à la performance économique durable, à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles ainsi qu'à la solidarité sociale et à la participation des actrices et des acteurs régionaux.

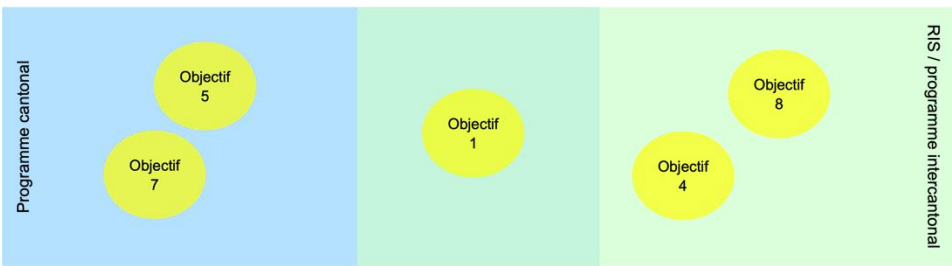
Annexe 3 : Deux variantes pour la mise en œuvre des objectifs de durabilité dans un contexte supracantonal

Exemple 1 : Le canton A a son propre programme de mise en œuvre et définit trois objectifs de durabilité. Il participe à un RIS ou à un programme intercantonal qui se fixe trois autres objectifs de durabilité.
(Pas d'objectifs de durabilité communs, pas de mandat, pas de synergies).



Remarques : Le canton A intègre ses 3 objectifs de durabilité avec les indicateurs correspondants dans le modèle d'efficacité et fixe des valeurs cibles dans ce but. Dans le reporting, il rend compte de la réalisation des objectifs.
Si les objectifs de durabilité du RIS ou d'un programme intercantonal donnent des résultats sur son territoire cantonal, le canton A peut y faire référence dans son reporting.

Exemple 2 : Le canton A a son propre programme de mise en œuvre et définit 3 objectifs de durabilité. Il participe à un RIS ou à un programme intercantonal qui se fixe un objectif de durabilité identique et deux autres objectifs. Le RIS, respectivement le programme intercantonal, propose également des offres aux acteurs du canton A.
(Un objectif de durabilité commun, un mandat, des synergies sont utilisées).



Remarques : Le canton A intègre les 3 objectifs de durabilité avec les indicateurs correspondants dans son modèle d'efficacité. Il fixe des valeurs cibles pour les deux objectifs de durabilité « propres » et rend compte de la réalisation des objectifs dans le reporting. Il intègre également l'objectif de durabilité « mandaté » à un RIS ou à un programme intercantonal dans son modèle d'efficacité, mais renvoie les indicateurs et les valeurs cibles au programme de mise en œuvre correspondant du RIS ou du programme intercantonal. Dans le reporting relatif à cet objectif « mandaté », il renvoie au reporting du RIS ou du programme intercantonal correspondant et signale en complément les résultats qui revêtent une importance et un intérêt particulier pour le canton.
Si d'autres résultats sur son territoire cantonal découlent des autres objectifs de durabilité du RIS ou d'un programme supracantonal, le canton A peut y faire référence dans son reporting.